



 Adresse touchée : 4450, rue Saint-Jacques

Travaux de ventilation

Nous devons réaliser des travaux importants sur tout le circuit de ventilation.



- Nous devons remplacer les hottes de cuisine.



- Nous devons remplacer les ventilateurs de salle de bain dans tous les logements.

- Les conduits des hottes et les conduits de ventilation des salles de bain seront nettoyés.
- Les conduits de ventilation dans les corridors seront nettoyés.
- Les unités de ventilation sur le toit seront changées.



Calendrier

Du 23 mai 2022 à la fin de février 2023

Travaux dans les logements:

Fin juin à mi-août 2022



Horaire

Du lundi au jeudi, de 8 h à 17 h



Entrepreneur

Ventilation MANIC



Impliquez-vous

Ce que vous devez faire



1. Au moment de nettoyer les conduits et d'installer les hottes de cuisine, vous devrez :

- **dégager complètement le dessus de la cuisinière et les comptoirs de cuisine qui se trouvent à proximité;**
- **dégager le comptoir de la salle de bain.**

2. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale, comme une coupure de courant.
3. **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera **au moins 48 heures à l'avance**. Les **rendez-vous** seront fixés **entre 8 h et 17 h**.
4. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
5. Si, pour une **raison majeure** ou **imprévue**, **vous ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers** ou **votre agente de liaison**, le plus rapidement possible.
6. Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin du chantier et des équipements.
7. Respectez les périmètres de sécurité délimités par l'entrepreneur.



inconvenients pendant les travaux

- Il est possible qu'il y ait du bruit et de la poussière.
- Des ouvriers seront présents dans les logements et dans l'immeuble.
- Vous n'aurez pas accès au stationnement les jours où l'entrepreneur utilisera la grue (vers le mois de novembre ou décembre 2022).

pourquoi des travaux

Les travaux visent à améliorer la qualité de l'air et à contrôler le taux d'humidité dans l'immeuble.

L'objectif est d'empêcher la condensation et l'apparition de moisissures dans les logements. La qualité de l'air sera meilleure et votre confort, amélioré.

À l'avenir :

- Faites fonctionner la hotte quand vous cuisinez.
- Ouvrez les fenêtres tous les jours pendant quelques minutes.
- Allumez la ventilation dans la salle de bain quand vous prenez une douche ou un bain.



Nous sommes très sensibles à la situation actuelle occasionnée par la COVID-19. Nous prenons toutes les précautions pour assurer votre santé et votre sécurité. L'entrepreneur doit s'assurer que ses ouvriers respectent les consignes en vigueur.

Investissements : 600 000 \$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

GENEVIÈVE TOUSIGNANT

Agente de liaison | 514 868-3265 | genevieve.tousignant@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec